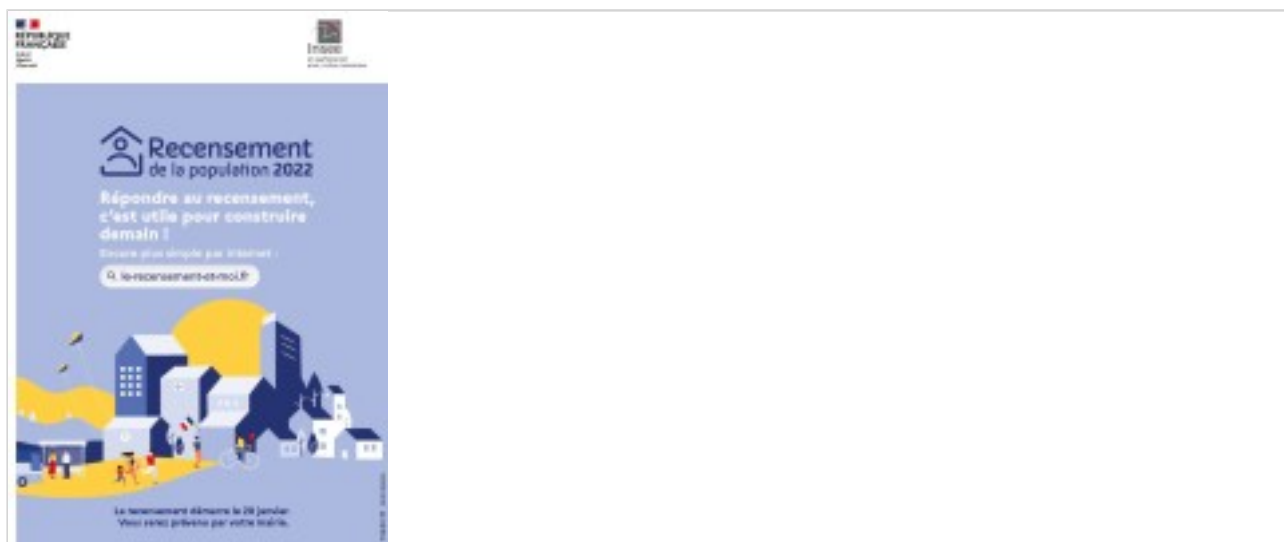


# Recensement 2022



**Le Recensement de la population démarre officiellement le jeudi 20 janvier 2022.**

Les agents recenseurs, Annick BEGOUEN et Christelle MARTINS effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

A partir du 20 janvier, vous trouverez dans vos boîtes aux lettres des documents qui vous permettront à l'aide d'identifiants de connexion au site [Le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr) de répondre rapidement au questionnaire en ligne. Une réponse rapide est demandée. Nous vous en remercions par avance.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible. Les agents vous distribueront les questionnaires, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer.